

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 15/10/2025

Présents : ALCOUFFE Christophe, DEBAECKER Louise, CASANOVA Adeline, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

A donné pouvoir : BONAFÉ Brigitte à VIDAL Sylvie

Secrétaire de séance : TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 18 septembre 2025 est approuvé à 12 voix pour.

M. le Maire demande un rajout de délibération portant sur la participation au financement d'un contrat collectif de prévoyance pour les agents. Le rajout est accepté à 12 voix.

Il précise que la délibération portant sur la redevance de la performance des systèmes d'assainissement collectif 2026 est reportée à la prochaine séance du conseil municipal au vu du manque d'éléments à fournir par l'agence de l'eau.

DELIBERATIONS

1/ Adoption sur le rapport du prix et de la qualité de l'assainissement 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans son article L.2224-5, impose aux collectivités ou établissements publics qui ont une compétence dans le domaine de l'assainissement, la rédaction d'un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif (RPQS). Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le RPQS pour l'année 2025 est donc présenté aux élus : Les performances de nos assainissements collectifs sur Rulhe et sur Auzits sont largement conformes au regard des normes environnementales, et le prix du service reste stable.

Délibération approuvée à l'unanimité (12 voix).

2/ Admission dette en non-valeur

A la suite d'une demande des services de gestion de comptable, un titre de recettes d'un montant de 96,89 € du budget assainissement des années 2020, 2022, 2023 et 2024 doit être annulé pour des circonstances précises (décès, personne disparue...)

Délibération votée à 12 voix pour.

3/ Cession d'une partie de parcelle impasse de Hautesserre

4/ Acquisition parcelle aménagement du bourg d'Auzits

Une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération n°2025-23 du 3 avril 2025 et dans la délibération n°2025-27 du 6 mai 2025, qui est : « les frais d'acte notarié ». Cette phrase sera remplacée par « les frais d'acte en la forme administrative ». En effet, cet acte sera établi par le service d'acte à la rédaction des actes en la forme administrative d'Aveyron Ingénierie.

Ces délibérations seront modifiées et n'ont pas besoin d'être revotées.

5/ Participation au financement d'un contrat collectif de prévoyance à affiliation facultative

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les employeurs publics territoriaux ont l'obligation de participer au financement de la couverture de prévoyance complémentaire de leurs agents. Actuellement, la collectivité participe au financement des contrats individuels labellisés avec un taux de 60 % de la cotisation mensuelle des agents concernés (délibération n°2012-38 en date du 30 novembre 2012).

Cette délibération sera revue ultérieurement.

La collectivité décide de mettre en place un contrat collectif de prévoyance à affiliation facultative au profit des agents de la commune à compter du 1^{er} janvier 2026 et de participer au financement de cette couverture selon les conditions stipulées dans le contrat.

Délibération adoptée à 12 voix pour

SUJET ABORDÉS

1/ Travaux et devis en cours

Le curage des fossés et l'entretien de la voirie ont été fait sur des parties dégradées par les services de la CCPR.

Un devis portant sur la réalisation d'un mur en blocs au niveau des nouveaux terrains de quilles de Rulhe a été demandé à l'entreprise SIRMAIN et à SOGA. Le devis de SOGA est retenu pour un montant de 3640 € HT soit 4368 € TTC.

Un devis a été fait pour une mise sous clés de l'armoire électrique à la salle des fêtes du Plateau d'Hymes et pour l'installation d'interrupteurs. Le devis de l'entreprise Alias- Casanova qui était déjà intervenue sur cette armoire est accepté pour un montant de 340 € HT soit 408 € TTC.

2/ PLUI

L'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est clôturée au 15 octobre 2025. Le commissaire-enquêteur va établir ses conclusions.

3/ Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Mme Nathalie Rozières a participé à cette réunion et donne les grands axes de ce programme. Ce PLPDMA intercommunal consiste à anticiper les déchets pour limiter leur production en mettant en place une lutte contre le gaspillage alimentaire, déployer le compostage, réduire la production de déchets verts et prolonger la durée de vie des objets de la vie quotidienne. Il est aussi nécessaire de sensibiliser les différents publics (scolaire, professionnels, particuliers) face à ces actions pour limiter les déchets ménagers et assimilés.

4/ Assemblée générale SMAEP de Montbazens-Rignac

Mme Louise Debaecker fait un résumé de cette réunion et donne quelques chiffres. Il faut savoir que le service d'eau potable du SMAEP de Montbazens-Rignac regroupe 46 communes. Le rendement du réseau de 2 398 km en 2024 est de 75,29 % compte-tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavage des réservoirs...). L'Agence Régionale de Santé indique que l'eau est de bonne qualité avec un taux de conformité de plus de 92 %.

INFORMATIONS AUX ELUS

CCAS :

Le goûter des personnes de plus de 70 ans aura lieu le 25 novembre 2025.

Assemblées générales :

- M. Cyprien Lottin participera à l'assemblée générale d'Aveyron ingénierie le 4 novembre à 15H30
- M. Bertin Rufié participera à celle du CAUE le 6 novembre à 14H30
- M. Christophe Alcouffe participera à l'assemblée générale de la Gym d'Hymes le 6 novembre à 18H45

Compte-rendu :

- **Association des Parents d'Elèves (APE) :** M. Christophe Alcouffe fait un bilan de l'assemblée générale avec une présentation du bilan moral et financier de l'association, la modification de la composition du bureau et la programmation des manifestations à venir.
- **Réunion Anciens combattants :** M. le maire et son adjointe ont reçu certains membres du bureau des anciens combattants pour faire le point. Il est précisé que les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai seront à ces dates. Pour la cérémonie du 19 mars, celle-ci sera célébrée une semaine plus tard.
- **Journées du Patrimoine :** Une vingtaine de personnes ont pu profiter de la visite de l'église d'Auzits et de sa crypte. Mme Nathalie Rozières tient à remercier Camille et Morgane, deux jeunes impliquées au sein de la commune, qui sont venues l'assister ce week-end.
- **Journée citoyenne :** M. Cyprien Lottin remercie les participants à cette journée.
- **Petit train de 1856 à 1920 :** cette rencontre a attiré environ 150 personnes qui ont pu prendre part à un échange très intéressant sur la « vie » du petit train du Plateau d'Hymes. Mme Sylvie Vidal remercie l'ensemble des participants.

- **Inauguration de la réouverture du ruisseau et aménagement de la place d'Auzits** : l'équipe municipale tient à remercier la population qui a participé à cette inauguration et en particulier « aux jeunes » qui sont régulièrement présents et investis au sein de la commune.

Dates à retenir

Le marché de Noël le 5 décembre organisé par la fondation OPTEO d'Auzits.

Les vœux du maire à la population le 4 janvier 2026

QUESTIONS DIVERSES

Néant

La séance est levée à 21h50